

Mécanisme d'appui à la mise en œuvre (ISM) des évaluations de l'état de préparation au commerce électronique (eT Readies) de la CNUCED

3^e examen de la mise en œuvre

Le Mécanisme d'appui à la mise en œuvre (ISM) des eT Readies de la CNUCED aide les pays à mettre en œuvre les recommandations figurant dans leurs [évaluations de la préparation au commerce électronique](#). Les examens de la mise en œuvre sont la pierre angulaire de l'ISM et peuvent être utilisés de multiples façons. Premièrement, ils permettent d'évaluer les progrès et mettre en évidence les bonnes pratiques au profit de la communauté eT Ready. Deuxièmement, ils identifient les demandes prioritaires dans la mise en œuvre des recommandations qui nécessitent de l'assistance technique ou financière. Troisièmement, ils offrent la possibilité aux partenaires au développement et aux donateurs de manifester leur intérêt à soutenir la mise en œuvre de ces actions prioritaires. Il s'agit enfin d'un outil qui contribue à informer les donateurs sur l'impact de notre travail commun, qui est essentiel pour accroître l'assistance financière et technique en soutien à la mise en œuvre des recommandations que ce soit par la CNUCED ou d'autres partenaires au développement.

S'appuyant sur les éditions précédentes¹, le 3^e examen de la mise en œuvre se déroule de janvier à septembre 2023, comme le montre le graphique ci-dessous.



S'appuyant sur les commentaires reçus par les pays bénéficiaires qui ont participé aux examens précédents, le questionnaire utilisé pour collecter des données au niveau des pays a été simplifié. Il adopte une approche moins quantitative et se concentre plutôt sur **les résultats de la mise en œuvre et les impacts de l'eT Ready**. Tous les pays qui ont bénéficié d'une évaluation eT Ready avant décembre 2022², y compris ceux qui ont effectué des évaluations similaires en utilisant la méthodologie eT Ready³, sont invités à participer au 3^e examen de la mise en œuvre.

Le terme **impact** désigne ici les mesures prises en vue du développement du commerce électronique qui ont entraîné, directement ou indirectement, des avantages significatifs aux entreprises, aux consommateurs et/ou à d'autres segments de la population

¹ Voir <https://unctad.org/webflyer/fast-tracking-implementation-ettrade-readiness-assessments> (1^{ère} édition, 2020) et https://unctad.org/system/files/official-document/dtlstict2022d5_fr.pdf (2^e édition, 2022)

² Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Cambodge, Côte d'Ivoire, Iraq, Jordanie, Kenya, Kiribati, Malawi, RDP Lao, Lesotho, Libéria, Madagascar, Mali, Népal, Niger, Samoa, Sénégal, Îles Salomon, Togo, Tanzanie, Tunisie, Tuvalu, Ouganda, Vanuatu, Zambie.

³ Fidji, États fédérés de Micronésie, Nauru, Nioué, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Tonga.

Nous invitons les Points Focaux et les personnes-ressources à remplir ce questionnaire, qui comprend deux sections :

- **La section A est liée à la coordination** et offre l'occasion d'examiner les défis, les bonnes pratiques et les leçons apprises dans le cadre du processus de mise en œuvre de l'eT Ready depuis sa publication.
- **La section B est liée aux politiques/domaines d'action** et porte sur les sept piliers et les mesures les plus récurrentes dans la matrice d'actions de l'eT Ready.

La date limite pour soumettre le questionnaire est le **15 mars 2023**. Nous restons à votre disposition pour vous assister tout au long du processus. Pour plus d'informations et conseils, veuillez contacter alessandro.vitale@unctad.org

En avance, merci beaucoup pour votre temps et votre coopération !

Conseils utiles pour préparer votre contribution sur la mise en œuvre de l'eT Ready

- 1. Renforcer le dialogue et la coopération avec les différents intervenants.** En tant que Point focal et/ou personne-ressource, vous avez une compréhension privilégiée du processus eT Ready, mais une grande partie de l'information relève des ministères responsables, d'autres organismes gouvernementaux et de réglementation, du secteur privé ou d'organisations de la société civile. Assurez-vous de les impliquer et profitez de cette occasion pour renforcer le dialogue et la coopération entre les différentes parties prenantes.
- 2. Planifiez les démarches à entreprendre.** Nous savons que cet exercice vient de s'ajouter à votre charge de travail et que vous disposez de ressources limitées. Nous pouvons être flexibles avec le délai et nous vous remercions de nous tenir au courant de l'évolution du processus de collecte de données. Analysez le questionnaire dès la réception, assurez-vous d'identifier clairement l'ensemble des informations requises par des différentes entités, ainsi que le délai pour les collecter.
- 3. Partagez des données fondées sur des éléments concrets et données documentées.** Il est important de souligner les mesures prises, les progrès réalisés et les impacts obtenus, et de les appuyer avec des informations exhaustives et bien documentées, en faisant référence aux sources disponibles en ligne ou en partageant séparément les documents nécessaires.
- 4. Concentrez-vous sur les nouvelles actions.** Si votre pays a répondu aux examens de mise en œuvre précédents, veuillez fournir uniquement des informations sur les actions qui n'ont pas encore été partagées. Vos réponses précédentes aux questionnaires vous seront communiquées par courriel. Si votre pays participe pour la première fois, veuillez partager les actions mises en œuvre depuis l'achèvement de l'eT Ready, ainsi que celles qui sont prévues.
- 5. Recherchez l'impact et les meilleures pratiques.** Si vous avez constaté des améliorations importantes dans un ou plusieurs domaines d'actions, faites-les ressortir dans le questionnaire. Dans la mesure du possible, fournissez des données quantitatives pour évaluer les impacts. S'il y a des initiatives qui, selon vous, peuvent être bénéfiques pour d'autres pays, veuillez les indiquer. Nous serons heureux de les présenter dans le rapport et dans le cadre d'autres outils de communication. Nous vous invitons à partager des citations officielles des ministres et/ou d'autres hauts fonctionnaires du gouvernement, ainsi que des photos ou d'autres documents audiovisuels, qui peuvent être diffusés pour documenter l'impact et souligner les liens avec eT Ready.

Contenu

SECTION A – Processus de mise en œuvre de l'eT Ready	4
SECTION B – Domaines d'actions de l'eT Ready	7
I. Préparation au commerce électronique et formulation de stratégies	7
II. Infrastructures et services TIC	8
III. Facilitation du commerce et logistique	9
IV. Cadre juridique et réglementaire	11
V. Solutions de paiements	12
VI. Développement des compétences	13
VII. Accès au financement.....	15
Personnes de contact pour le suivi	17

SECTION A – Processus de mise en œuvre de l’eT Ready

1. Votre pays a-t-il pris l’une ou l’autre des mesures énumérées dans le tableau ci-dessous pour opérationnaliser la matrice d’action de l’eT Ready?

Type d’action prise <i>(Veuillez préciser dans les cas pertinents)</i>		Principales activités et impacts <i>(Veuillez décrire l’action, les parties prenantes concernées et les arrangements institutionnels, le rôle des partenaires au développement, le cas échéant)</i>	Quels défis ont été relevés et comment ont-ils été relevés ?
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Mise en place d’une structure de gouvernance pour piloter la mise en œuvre de l’eT Ready et suivre les progrès (p. ex., unité de mise en œuvre, comité directeur, groupes de travail, etc.)		
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Budget national alloué à la mise en œuvre de recommandations spécifiques		
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Intégration des recommandations dans les politiques et plans nationaux, sectoriels et locaux		
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Partenariats créés ou renforcés pour permettre la mise en œuvre (p. ex., entre le gouvernement et les partenaires au développement, entre les partenaires au développement, etc.)		
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Inclusion et/ou priorisation des domaines d’action de l’eT Ready dans le Cadre de coopération de l’ONU		
<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Autres (veuillez préciser)		

2. Pour favoriser la collaboration et soutenir la planification et la gestion efficaces du processus de mise en œuvre, la CNUCED est en train de développer un outil en ligne (« *Implementation Tracker* »). Cet outil de suivi de la mise en œuvre vise à appuyer les comités nationaux de commerce électronique ou les organismes équivalents et peut être utilisé pour attribuer des responsabilités, suivre l'exécution des tâches selon les échéances et rendre compte de l'état d'avancement des livrables. Dans ce contexte:

2.a. Votre pays utilise-t-il déjà (ou prévoit d'utiliser) un logiciel ou un outil en ligne pour coordonner et suivre la mise en œuvre des actions recommandées dans l'eT Ready?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser

2.b. Dans le cas contraire, votre gouvernement serait-il intéressé à utiliser régulièrement un outil en ligne avec le soutien de la CNUCED?

Oui

Non

3. Comment l'initiative eT Ready a-t-elle contribué à rendre votre pays mieux équipé pour formuler de nouvelles initiatives politiques dans le domaine du commerce électronique et de l'économie numérique, en particulier au niveau régional et mondial ou plurilatéral?

Veuillez préciser avec des exemples (objectif, résultats obtenus et impacts immédiats/prévus)

4. Comment l'initiative eT Ready a-t-elle alimenté le dialogue avec les partenaires au développement et quels aspects de l'initiative eT Ready ont contribué à de nouveaux projets d'assistance technique ou à des initiatives de renforcement des capacités?

Veillez préciser

5. Quelles sont les principales mesures prioritaires pour lesquelles le gouvernement cherche actuellement l'appui d'autres partenaires de développement ?

Veillez préciser (description des mesures, fonds alloués, discussion en cours avec des partenaires pré-identifiés, etc.)

SECTION B – Domaines d’actions de l’eT Ready

I. Préparation au commerce électronique et formulation de stratégies

a) Quelles sont les mesures les plus pertinentes prises par votre gouvernement et/ou d’autres parties prenantes qui ont permis de renforcer la préparation de l’écosystème du commerce électronique ? Veuillez préciser les actions spécifiques, en utilisant la liste non exhaustive suivante d’actions et mesures dans ce domaine.

Actions et mesures indicatives :

- Formulation et/ou mise en œuvre d’une stratégie nationale de commerce électronique et/ou d’un plan d’action
- Coordination multipartite et dialogue inclusif (p. ex., mise en place de comités et de groupes de travail sur le commerce électronique, forums nationaux sur le commerce électronique, plateformes de coordination avec le secteur privé, inclusion des femmes, des jeunes et des communautés marginalisées dans le dialogue politique sur le commerce électronique, etc.)
- Organisation du secteur privé du commerce électronique et plaidoyer des intérêts (p. ex., création d’associations ou de groupes d’entreprises de commerce électronique, ou, le cas échéant, principales réalisations les plus récentes)
- Disponibilité de nouveaux services d’administration électronique ou mise à niveau de services existants avec de nouvelles fonctionnalités
- Initiatives visant à améliorer l’accès aux marchés pour les entreprises de commerce électronique (p. ex., lancement de plateformes nationales de commerce électronique)
- Production et disponibilité de données et de statistiques pour mesurer les volumes de commerce électronique

Description d’action(s) prise(s)	Parties prenantes concernées (principaux organismes, bénéficiaires ciblés, etc.)	Principaux défis rencontrés et solutions trouvées	Impacts atteints	Contribution d’un partenaire de développement, le cas échéant

Ajouter des lignes si nécessaire				

b) Quelles sont les mesures prioritaires que votre gouvernement a indiqué vouloir prendre en 2023-2024 dans ce domaine d'action ?

Action proposée	Impact attendu	Agence(s) Cheffe(s) de file	Financement requis et financement réservé	Type de contribution des partenaires de développement nécessaire
			Requis: Réservé:	

II. Infrastructures et services TIC

a) Quelles sont les mesures les plus pertinentes prises par votre gouvernement et/ou d'autres parties prenantes dans le domaine des infrastructures et services TIC, bénéfiques pour l'écosystème du commerce électronique ? Veuillez préciser les actions spécifiques, en utilisant la liste non exhaustive suivante d'actions et mesures dans ce domaine.

Actions et mesures indicatives :

- Projets et services, mise à niveau et dernières réalisations de ceux existants visant à améliorer la connectivité Internet jusqu'au dernier kilomètre (p. ex., nouveaux câbles, tours de communication, dorsales en fibre optique, technologies satellitaires, Wi-Fi villageois, points d'interconnexion IXP, centres de données, etc.)
- Initiatives visant à rendre la connectivité Internet plus abordable, au niveau réglementaire (p. ex., concurrence accrue/nouveaux opérateurs autorisés, mesures de contrôle des prix et des coûts pour l'accès Internet et des dispositifs, exigences en matière de qualité de service et de transparence, interopérabilité des réseaux et obligations de partage, etc.), et/ou prise par les opérateurs de télécommunications (p. ex., coût des données moins élevé, nouvelles offres et nouveaux forfaits, etc.)

- Initiatives visant à rendre la connectivité Internet plus accessible (p. ex., réduire le fossé numérique pour les segments de la population désavantagés par les handicaps et les disparités de revenu/genre/age/urbain-rural)

Description d'action(s) prise(s)	Parties prenantes concernées (principaux organismes, bénéficiaires ciblés, etc.)	Principaux défis rencontrés et solutions trouvées	Impacts atteints	Contribution d'un partenaire de développement, le cas échéant
Ajouter des lignes si nécessaire				

b) Quelles sont les mesures prioritaires que votre gouvernement a indiqué vouloir prendre en 2023-2024 dans ce domaine d'action ?

Action proposée	Impact attendu	Agence(s) Cheffe(s) de file	Financement requis et financement réservé	Type de contribution des partenaires de développement nécessaire
			Requis: Réservé:	

III. Facilitation du commerce et logistique

a) Quelles sont les mesures les plus pertinentes prises par votre gouvernement et/ou d'autres parties prenantes dans le domaine de la facilitation du commerce et de la logistique, bénéfiques pour l'écosystème du commerce électronique ? Veuillez préciser les actions spécifiques, en utilisant la liste non exhaustive suivante d'actions et mesures dans ce domaine.

Actions et mesures indicatives :

- Initiatives visant à améliorer les systèmes d'adressage postal/urbain
- Initiatives visant à améliorer les infrastructures et les services dans le secteur de la logistique, y compris de la poste, afin de répondre aux besoins des entreprises de commerce électronique
- Initiatives visant à améliorer le commerce électronique transfrontalier, y compris la mise en œuvre des mesures contenues dans les accords régionaux et internationaux liés à la facilitation des échanges et à la dématérialisation de opérations de commerce (p. ex. Accord sur la facilitation des échanges de l'OMC)

Description d'action(s) prise(s)	Parties prenantes concernées (principaux organismes, bénéficiaires ciblés, etc.)	Principaux défis rencontrés et solutions trouvées	Impacts atteints	Contribution d'un partenaire de développement, le cas échéant
Ajouter des lignes si nécessaire				

b) Quelles sont les mesures prioritaires que votre gouvernement a indiqué vouloir prendre en 2023-2024 dans ce domaine d'action ?

Action proposée	Impact attendu	Agence(s) Cheffe(s) de file	Financement requis et financement réservé	Type de contribution des partenaires de développement nécessaire
			Requis: Réservé:	

IV. Cadre juridique et réglementaire

a) Quelles sont les mesures les plus pertinentes prises par votre gouvernement et/ou d'autres parties prenantes dans le domaine du cadre juridique et réglementaire, bénéfiques pour l'écosystème du commerce électronique ? Veuillez préciser les actions spécifiques, en utilisant la liste non exhaustive suivante d'actions et mesures dans ce domaine.

Actions et mesures indicatives :

- Lois/projets de loi/réglementations applicables au commerce électronique (p.ex., transactions électroniques, protection des consommateurs, cybersécurité, protection des données/vie privée, autres)
- Adhésion aux instruments juridiques internationaux qui facilitent le commerce électronique transfrontalier (par exemple, la Convention des Nations Unies sur l'utilisation de communications électroniques dans les contrats internationaux de la CNUDCI)
- Initiatives prises par le secteur public (p. ex., gouvernement, organismes de réglementation, autres institutions spécialisées), le secteur privé ou la société civile, pour sensibiliser à l'application du cadre juridique existant favorisant le commerce électronique
- Initiatives visant à renforcer la coopération et l'implication, c'est-à-dire entre les gouvernements, les agences et autorités de réglementation, le secteur privé et les organisations régionales, visant à améliorer le cadre juridique lié au commerce électronique

Description d'action(s) prise(s)	Parties prenantes concernées (principaux organismes, bénéficiaires ciblés, etc.)	Principaux défis rencontrés et solutions trouvées	Impacts atteints	Contribution d'un partenaire de développement, le cas échéant

Ajouter des lignes si nécessaire				

b) Quelles sont les mesures prioritaires que votre gouvernement a indiqué vouloir prendre en 2023-2024 dans ce domaine d'action ?

Action proposée	Impact attendu	Agence(s) Cheffe(s) de file	Financement requis et financement réservé	Type de contribution des partenaires de développement nécessaire
			Requis: Réservé:	

V. Solutions de paiements

a) Quelles sont les mesures les plus pertinentes prises par votre gouvernement et/ou d'autres parties prenantes dans le domaine des paiements, bénéfiques pour l'écosystème du commerce électronique ? Veuillez préciser les actions spécifiques, en utilisant la liste non exhaustive suivante d'actions et mesures dans ce domaine.

Actions et mesures indicatives :

- Initiatives à l'appui de l'inclusion financière (p. ex., expansion des banques/institutions de microfinance/agents de monnaie électronique, nouveaux services financiers accessibles aux zones mal desservies)
- Initiatives visant à améliorer l'infrastructure des paiements électroniques et à permettre ou à améliorer l'interopérabilité des solutions de paiement électronique de différents prestataires de services
- Initiatives prises par le gouvernement ou d'autres acteurs pour améliorer la confiance des utilisateurs dans le commerce électronique, les transactions financières en ligne et la cybersécurité en général

- Initiatives prises pour encourager la transition des transactions en espèces aux transactions numériques (p. ex., numérisation des paiements de l'administration publique, abaissement des seuils pour les transactions en espèces, etc.)
- Disponibilité de solutions de paiement électronique adaptées aux besoins du commerce électronique (p. ex., nouvelle produits/services de monnaie électronique, portefeuilles électroniques de banques et d'autres fournisseurs, API et autres plates-formes de paiement de « fintechs », etc.)

Description d'action(s) prise(s)	Parties prenantes concernées (principaux organismes, bénéficiaires ciblés, etc.)	Principaux défis rencontrés et solutions trouvées	Impacts atteints	Contribution d'un partenaire de développement, le cas échéant
Ajouter des lignes si nécessaire				

b) Quelles sont les mesures prioritaires que votre gouvernement a indiqué vouloir prendre en 2023-2024 dans ce domaine d'action ?

Action proposée	Impact attendu	Agence(s) Cheffe(s) de file	Financement requis et financement réservé	Type de contribution des partenaires de développement nécessaire
			Requis: Réservé:	

VI. Développement des compétences

a) Quelles sont les mesures les plus pertinentes prises par votre gouvernement et/ou d'autres parties prenantes dans le domaine du développement des compétences, bénéfiques pour l'écosystème du commerce électronique ? Veuillez préciser les actions spécifiques, en utilisant la liste non exhaustive suivante d'actions et mesures dans ce domaine.

Actions et mesures indicatives :

- Initiatives visant à réduire l'écart entre les compétences des diplômés et les besoins en compétences des entreprises de commerce électronique, et de l'économie numérique dans son ensemble (p. ex., examens des lacunes en matière de compétences, intégration des compétences en TIC et de l'alphabétisation numérique dans les programmes scolaires, programmes d'enseignement supérieur ciblés, etc.)
- Programmes de formation, ateliers spécialisés, services de conseil pour accompagner la transformation numérique des start-ups et des PME (fournis par des incubateurs, des organismes d'appui aux entreprises, des centres de formation, etc.)
- Cours de formation professionnelle pour les fonctionnaires, et en particulier des programmes visant à améliorer le niveau de compréhension du commerce électronique et, plus largement, des questions d'économie numérique dans le secteur public
- Formation professionnelle et/ou services de conseil ciblant particulièrement les femmes entrepreneures

Description d'action(s) prise(s)	Parties prenantes concernées (principaux organismes, bénéficiaires ciblés, etc.)	Principaux défis rencontrés et solutions trouvées	Impacts atteints	Contribution d'un partenaire de développement, le cas échéant
Ajouter des lignes si nécessaire				

b) Quelles sont les mesures prioritaires que votre gouvernement a indiqué vouloir prendre en 2023-2024 dans ce domaine d'action ?

Action proposée	Impact attendu	Agence(s) Cheffe(s) de file	Financement requis et financement réservé	Type de contribution des partenaires de développement nécessaire
			Requis: Réservé:	

VII. Accès au financement

a) Quelles sont les mesures les plus pertinentes prises par votre gouvernement et/ou d'autres parties prenantes dans le domaine de l'accès au financement, bénéfiques pour l'écosystème du commerce électronique ? Veuillez préciser les actions spécifiques, en utilisant la liste non exhaustive suivante d'actions et mesures dans ce domaine.

Actions et mesures indicatives :

- Nouvelles solutions de financement et fonds pour les entreprises de commerce électronique introduites par toute entité d'octroi de crédit (banques, IMF, fonds et programme de facilitation du crédit par le gouvernement ou une agence de développement, etc.)
- Nouvelles solutions de prêts et fonds dédiés aux entreprises de commerce électronique dirigées par des femmes
- Initiatives d'appui conseil aux entreprises de commerce électronique visant à améliorer leur solvabilité
- Initiatives visant à relier le capital-risque et d'autres modèles de financement innovants aux entreprises de commerce électronique, des concours, des prix et/ou des événements sur l'innovation pour les entrepreneurs du commerce électronique

Description d'action(s) prise(s)	Parties prenantes concernées (principaux organismes, bénéficiaires ciblés, etc.)	Principaux défis rencontrés et solutions trouvées	Impacts atteints	Contribution d'un partenaire de développement, le cas échéant

Ajouter des lignes si nécessaire				

b) Quelles sont les mesures prioritaires que votre gouvernement a indiqué vouloir prendre en 2023-2024 dans ce domaine d'action ?

Action proposée	Impact attendu	Agence(s) Cheffe(s) de file	Financement requis et financement réservé	Type de contribution des partenaires de développement nécessaire
			Requis: Réservé:	

Personnes de contact pour le suivi

Domaine d'action	Personne-ressource du gouvernement en cas de questions de suivi (nom, poste/titre, adresse électronique)
Préparation à l'e-commerce	
Infrastructures et service TIC	
Facilitation du commerce et logistique	
Cadre juridique et réglementaire	
Solutions de paiement	
Développement des compétences	
Accès au financement	

N'hésitez pas à partager toute autre information ou commentaire pertinent que vous jugez utile

Merci de votre collaboration.